



**ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER**

**12, rue de Bourglinster – L-6112 Junglinster**

## **Projet définitif détaillé**

**31 mars 2015**

### **DOSSIER SUCCINT**



## SOMMAIRE DOSSIER

1. Descriptif du projet
2. Intervenants
3. Budget estimatif
4. Planning cadre
5. Plans d'architecte

# NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET DE TENNIS (CST) A JUNGLINSTER

---

## 1. Descriptif du projet

### EXPOSE DES MOTIFS

---

Le présent descriptif présente la nouvelle infrastructure sportive et de tennis pour la Commune de Junglinster à l'emplacement du pôle sportif actuel de la commune en complément des infrastructures existantes que sont les club de football et de tennis.

Initié premièrement pour la construction d'un complexe de 4 terrains de tennis, le projet s'est vu adjoindre un programme plus complet de Centre Sportif afin de répondre au mieux aux besoins grandissants. L'implantation d'un hall sportif à dimensions idéales (divisible en 3 parties ) a été retenue.

De plus, à la suite de la construction du nouveau Lycée Lënster, la nouvelle structure pourra compléter la demande en structures performantes.

### Complexe des Sports

---

#### 1. Implantation

L'espace disponible pour l'implantation d'une telle infrastructure est la vaste zone végétalisée située entre les terrains de tennis extérieurs et le parking public.

L'implantation des volumes se fait en respectant la topographie naturelle du terrain tout en garantissant une accessibilité optimale.

L'organisation des volumes en forme de « L » maintient, en outre, un espace de réserve le plus grand possible afin de permettre une extension du complexe.

#### 2. Contraintes et Potentialités

##### **Contraintes**

Situé à proximité immédiate du parking public, le chantier et les installations nécessaires auront un impact ponctuel sur le fonctionnement du site.

Pour le bâtiment et les besoins du chantier, des arbres hautes tiges ne devraient pas être enlevés.

##### **Potentialités**

Une surface disponible pourra être réaffectée pour une future extension sportive de 27m x 45m

Les infrastructures et réseaux nécessaires sont existants.

Le bâtiment bénéficie d'une très bonne accessibilité.

Les équipements sportifs déjà présents bénéficieront d'une grande synergie, gage d'efficacité et de saine émulation entre utilisateurs.

# NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET DE TENNIS (CST) A JUNGLINSTER

---

## 3. Travaux Préliminaires

L'envergure des travaux de terrassement sont minimisé au maximum : pas de sous-sol. Seul le complexe de tennis est partiellement enterré dû à la topographie naturelle.

Les réseaux sont disponibles.

## 4. Programme

La surface disponible nous permet de créer

- une salle de 45 m sur 25 m intégrant 3 terrains de Basketball, 1 terrain de Volleyball ou 6 terrains de Badminton,...
- Une salle spécifiquement pour le tennis avec 4 terrains couverts,
- une salle multifonctionnelle de 300 m<sup>2</sup> : taekwondo, fitness,...
- Un espace d'escalade de 80 m<sup>2</sup>.

Servant ce complexe, nous organisons:

- de multiples espaces de stockage pour le matériel
- 6 vestiaires avec douches et casiers (dont 4 accessibles PMR)
- 2 vestiaires Arbitres,
- 2 vestiaires destinés plus spécialement au tennis
- des sanitaires séparés (y compris PMR) à chaque étage,
- une loge concierge, une régie, une infirmerie,....
- une mezzanine avec gradin (+/- 170 spectateurs)
- un bar
- un local spécifique pour la détente des joueurs de tennis
- des salles de réunions
- des locaux techniques

Les espaces de sport (dont la salle est divisible en trois unités) auront un accès direct vers l'extérieur.

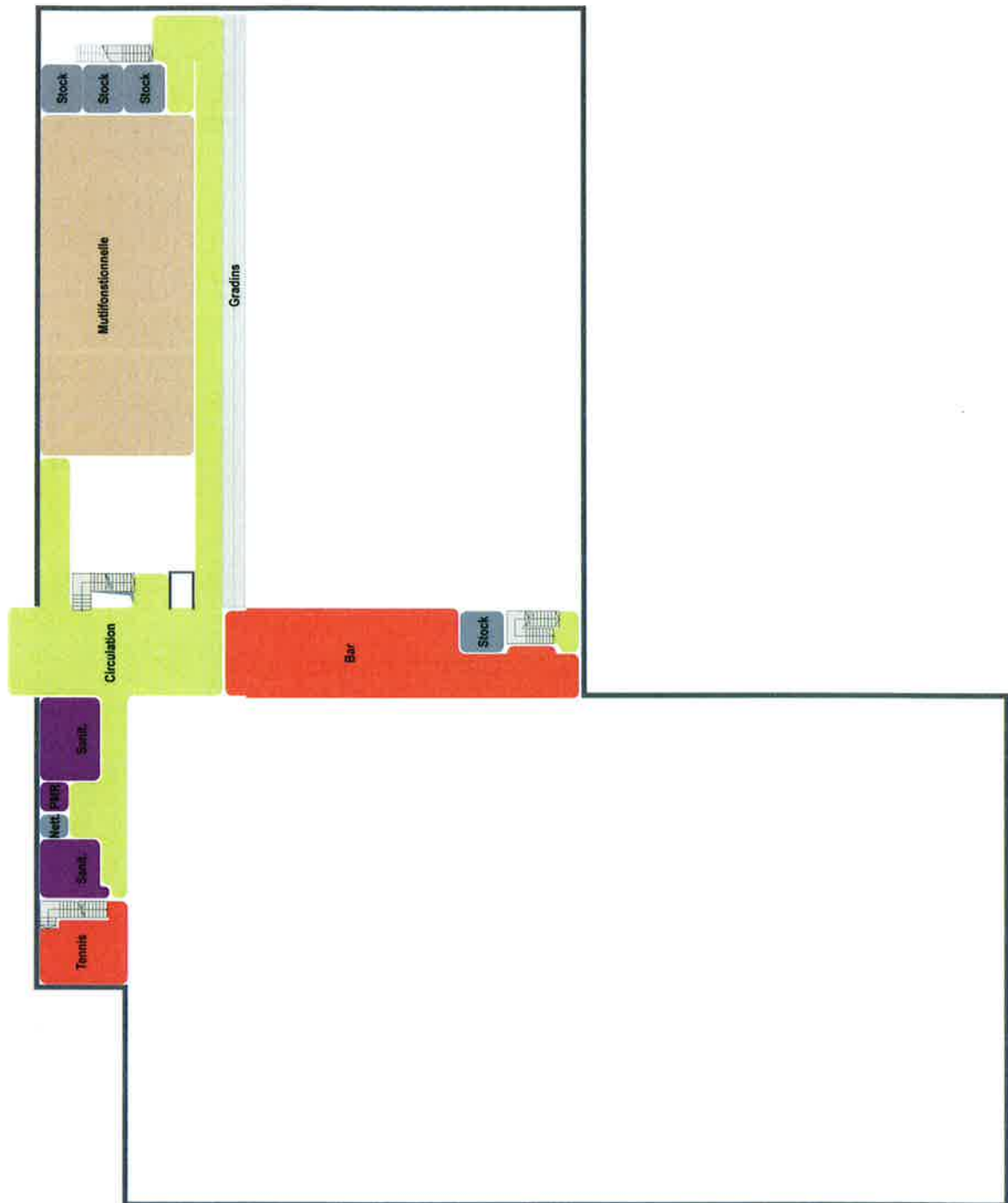
# NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET DE TENNIS (CST) A JUNGLINSTER

## Organigramme



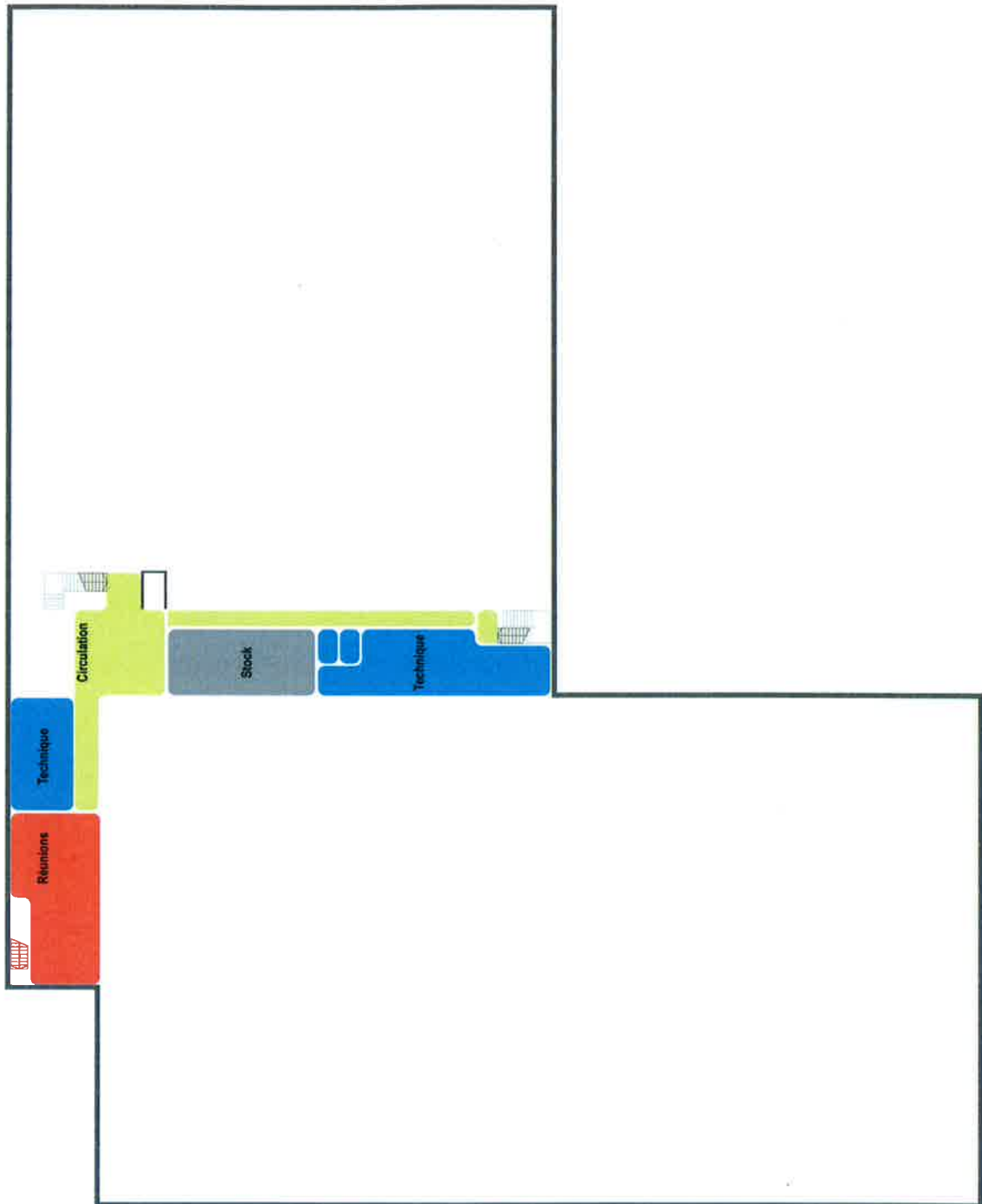
ETAGE SPORT

# NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET DE TENNIS (CST) A JUNGLINSTER



ETAGE PUBLIC

# NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET DE TENNIS (CST) A JUNGLINSTER



ETAGE TECHNIQUE

# NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET DE TENNIS (CST) A JUNGLINSTER

---

## 5. Architecture

Nous souhaitons créer des volumes simples et compacts qui s'intègrent de façon harmonieuse à son contexte.

Les volumes des salles, d'une hauteur libre suffisante (de minimum 9m pour le tennis et 8,5m pour la salle de sport), font face au Stade et aux terrains de tennis extérieurs, les accès sont distincts selon les utilisateurs. Les sportifs rentreront par le niveau « Rez », de plain-pied avec les terrains de sports. Les spectateurs arriveront par le chemin public menant en pente douce au club de tennis et parviendront au niveau de l'étage, donnant accès aux gradins, Bar, etc ayant la meilleure visibilité sur les sportifs.

Le bâtiment est fonctionnel. Les halls et circulations sont dimensionnés avec justesse, ils sont situés sur l'axe de communication principal du site et donne accès aux salles de sports, aux vestiaires et aux circulations verticales.

Le tennis sera éclairé par des éclairages zénithaux généreux orientés comme la salle multifonctionnelle vers la lumière Nord.

La salle de sport sera ouverte vers le Sud-Est, mais sera équipée d'un système de protection solaire flexible permettant un apport optimal en éclairage naturel.

Pour réaliser les façades, nous avons voulu un bardage uniforme sur l'ensemble des volumes. Ce bardage permet de jouer sur les pleins et vides et réalise une modulation intéressante des volumes de jour comme de nuit.

Nous avons également souhaité rehausser ce jeu par l'apport de la 3e dimension confèrent à l'enveloppe : profondeur, caractère et élégance. Cette dimension supplémentaire jouera à merveille le contraste des volumes, des percements et des transparences en faisant évoluer constamment la perception du bâtiment au cours des journées et des saisons.

## 6. Structure

La structure principale du bâtiment est constituée de simples portiques en bois. Ils sont encastres dans le socle formé par le volume des vestiaires.

Les façades pourront être en éléments préfabriqués, structure bois, ou monté sur place.

### Synergies entre architecture et technique

Afin de réduire la consommation énergétique et de pouvoir recourir à des installations techniques simples, nécessitant peu d'entretien, l'enveloppe thermique sera performante. Toiture, dalle et façades opaques seront isolées efficacement et les menuiseries extérieures seront efficaces.

De grandes surfaces vitrées favorisent l'éclairage naturel et la géométrie de la façade est conçue de manière à réduire les apports solaires en été. Une étude approfondie de l'ensoleillement nous renseignera sur la façon de concevoir une protection solaire amovible pour la partie hall de sport.

Pour le hall de tennis, l'option retenue pour bénéficier d'un apport optimal de lumière naturelle stable sur chacun des 4 terrains est la construction de 3 éclairages zénithaux.



# NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET DE TENNIS (CST) A JUNGLINSTER

---

## 7. Surfaces et Volumes

Salle de sport 45x27	1200 m <sup>2</sup>
Hall de tennis	2600 m <sup>2</sup>
Salle Multifonctionnelle	300 m <sup>2</sup>
Surfaces brutes totales :	6600 m <sup>2</sup>
Volumes construits projetés :	57 500 m <sup>3</sup>
Détail des locaux et leurs finitions :	

## 2. Liste des intervenants

### Maître d'Ouvrage

Administration Communale de Junglinster



### Pilote de projet

Schroeder & Associés  
Ingénieurs-conseils

### Architecte

Beiler & François  
Architectes

### Génie technique

Goblet Lavandier & Associés  
Ingénieurs-conseils

### Génie civil

Schroeder & Associés  
Ingénieurs-conseils

### Bureau de contrôle

Luxcontrol a.s.b.l.

### Coordination de sécurité et de santé

INCA  
Ingénieurs Conseils Associés